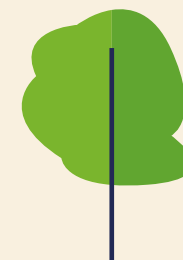
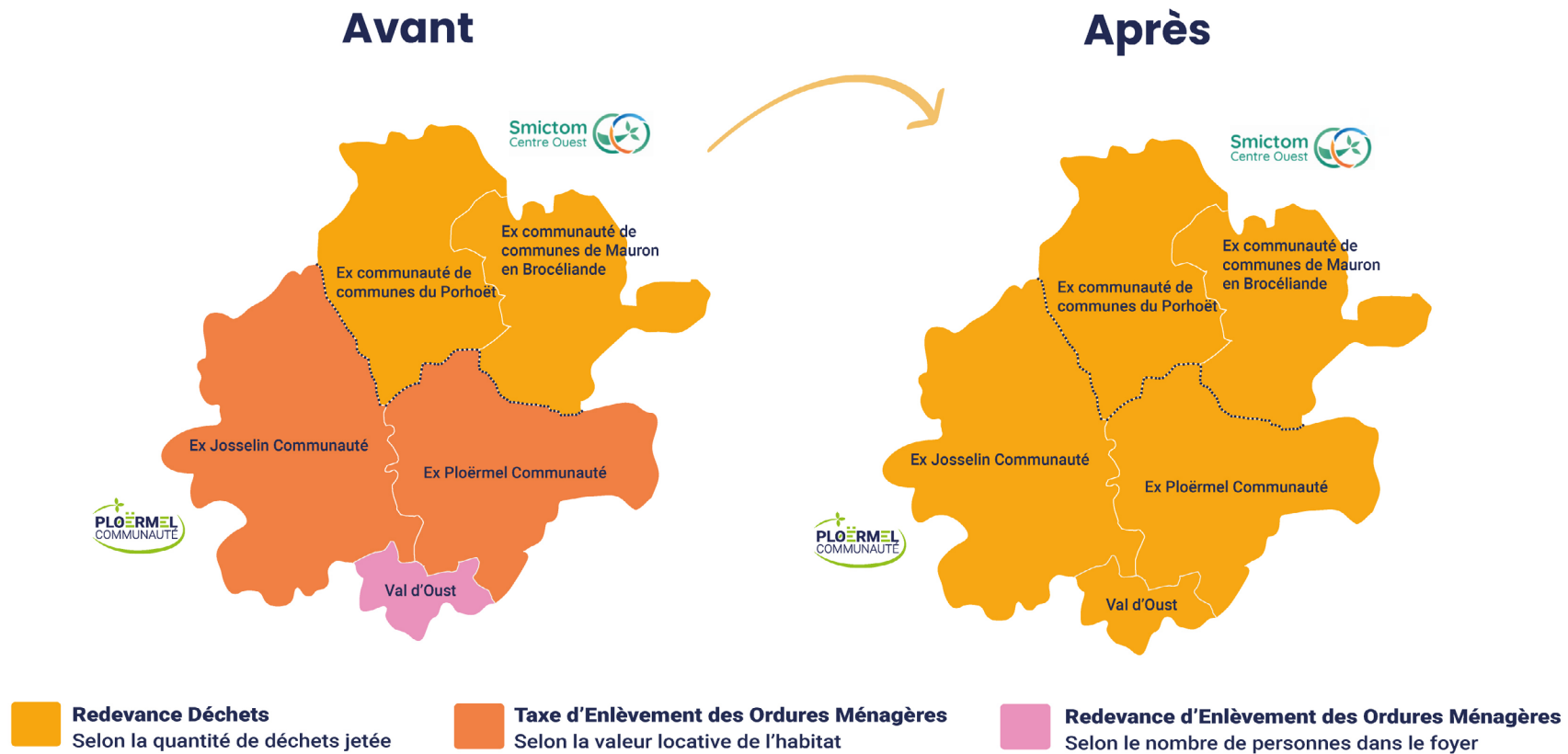


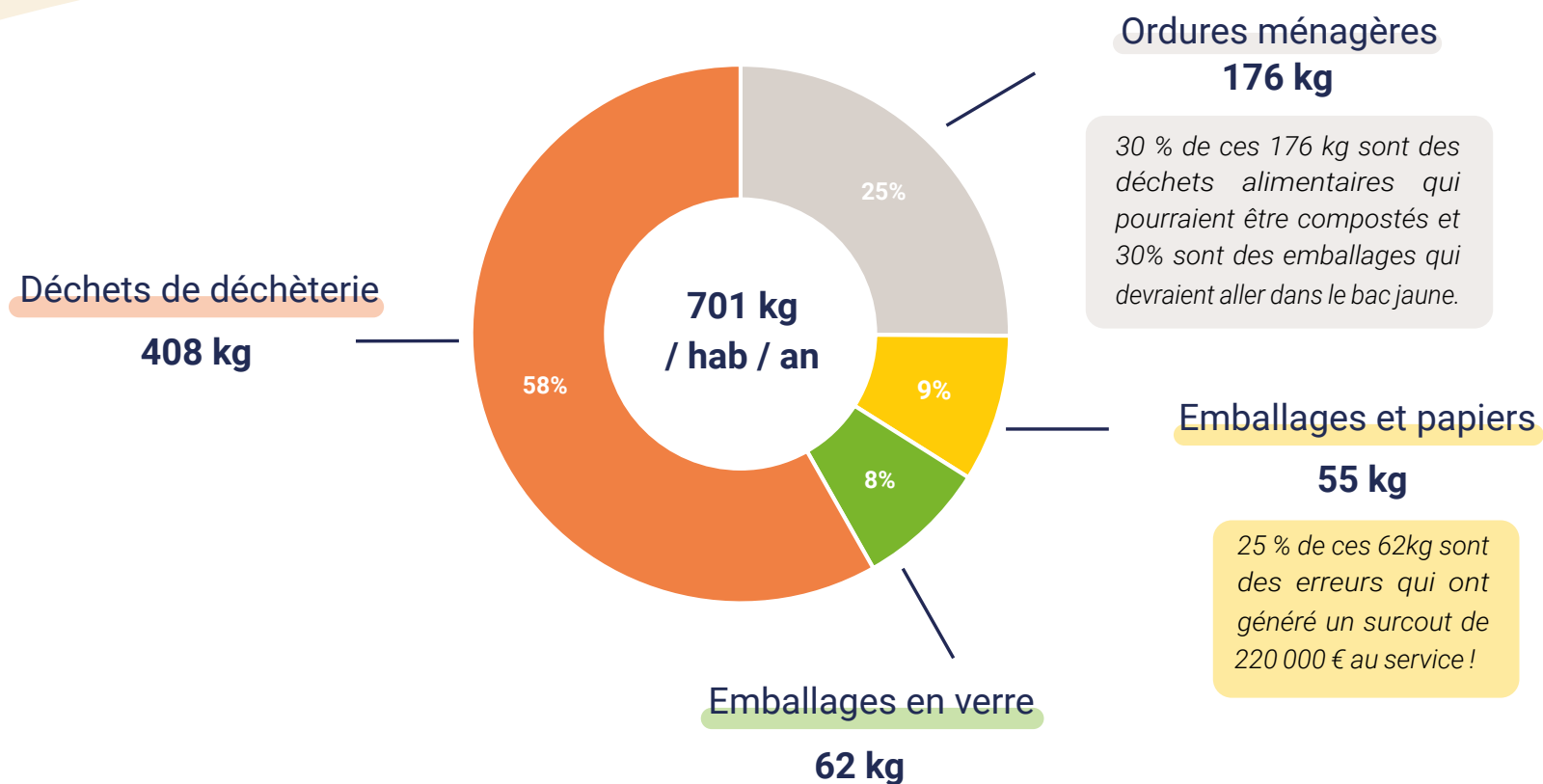
LA REDEVANCE DÉCHETS



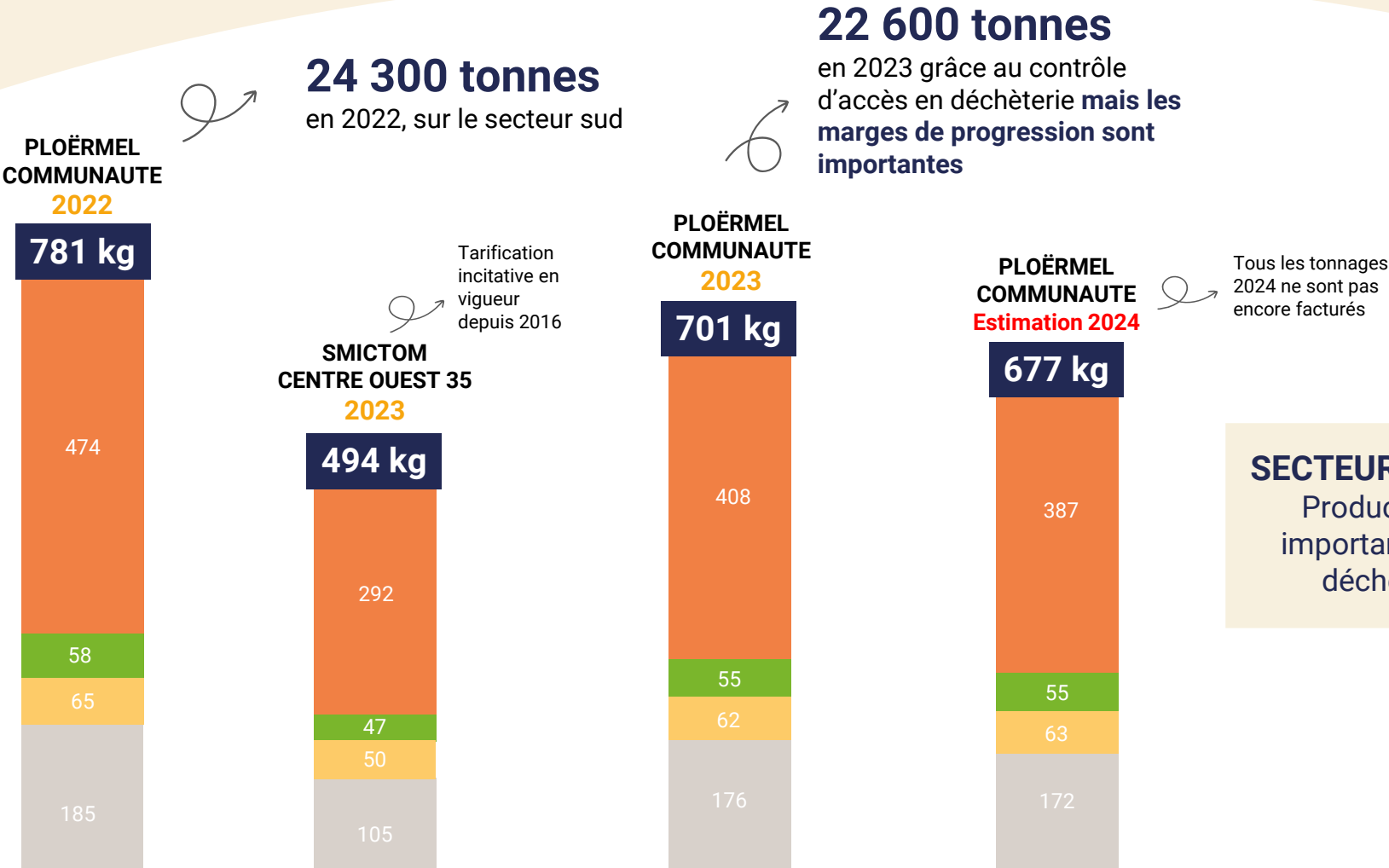
1. Harmonier le service



2. Réduire nos quantité de déchets



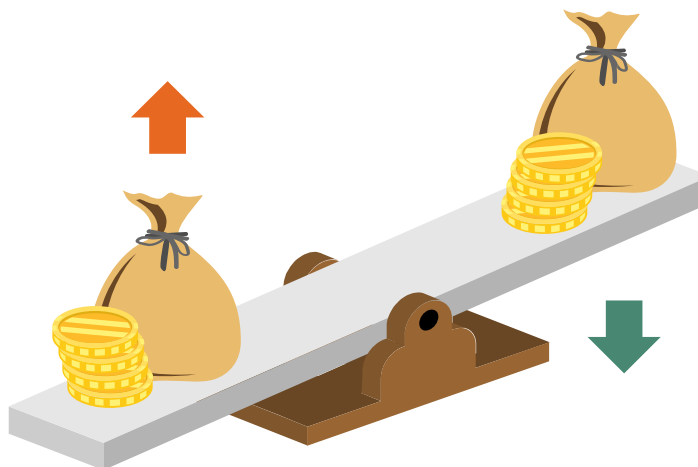
2. Réduire nos quantité de déchets



3. Maîtriser les coûts du service

POURQUOI LES DÉPENSES AUGMENTENT-ELLES ?

- Augmentation des tonnages et des erreurs de tri
- Hausse des taxes de l'Etat à l'enfouissement et à l'incinération
- Hausse du coût de transport et de traitement des déchets



COMMENT LES RÉDUIRE ?

En réduisant la quantité de déchets

En respectant les consignes de tri

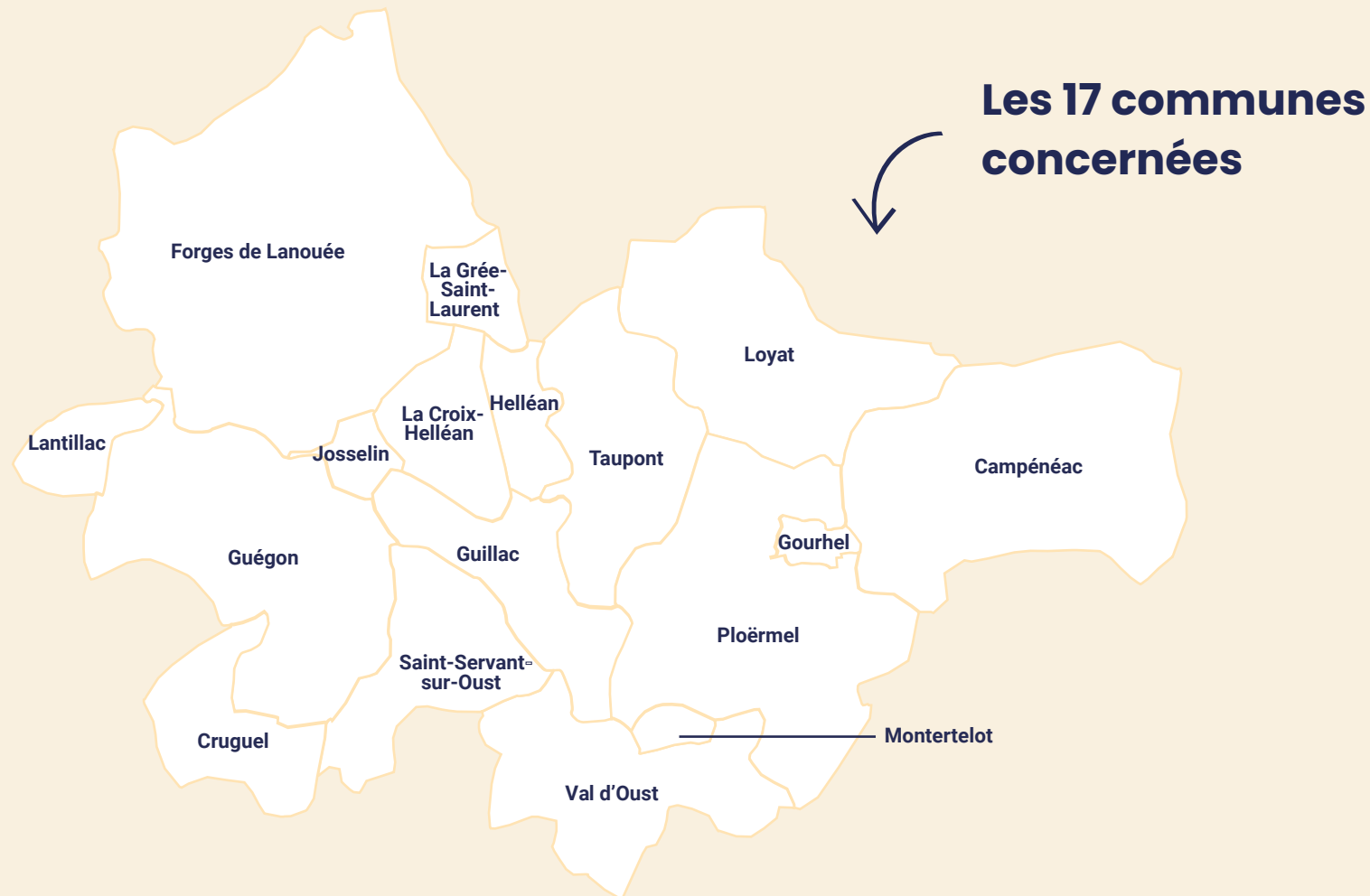
+ 220 000 €

En continuant d'optimiser le service

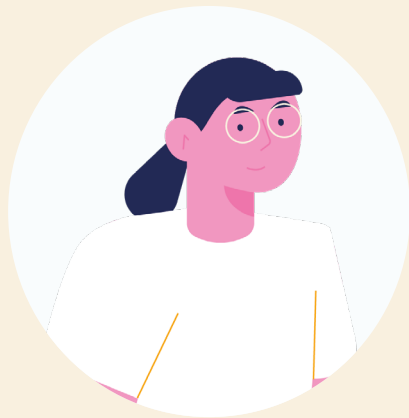
Avec des efforts conséquents : pas besoin d'augmenter les factures pour équilibrer le budget !



Qui est concerné ?



Qui est concerné ?



Habitants



Professionnels



Administrations



Associations

Qu'est-ce que la Redevance Déchets ?

C'est le **nouveau système de facturation** qui financera la collecte et le traitement de vos déchets, dès 2027 !



Elle vient remplacer :

- la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
- la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères

Ce n'est pas
un nouvel
impôt !



Qu'est-ce que la Redevance Déchets ?

AVANT

TEOM / REOM

Selon la valeur locative de l'habitat ou le nombre de personne qui composent le foyer.

Taxe annexe à la taxe foncière



APRÈS

REDEVANCE DÉCHETS

Selon la quantité de déchets produite au sein du foyer.

Facture annuelle

Les types de déchets facturés

Ordures ménagères



Emballages et papiers



Passages en déchèterie



Comment est calculée la facture ?



Ce n'est pas le poids de vos déchets qui est comptabilisé !

PART VARIABLE

Comptabilise chaque ramassage de bac, dépôt en borne ou passage en déchèterie supplémentaire.



PART FIXE

- ▶ Abonnement au service
- ▶ Nombre minimum de ramassage de bacs ou de dépôts en bornes à déchets
- ▶ Nombre minimum de passages en déchèterie

Comment est calculée la facture ?

Le nombre de ramassages/dépôts compris dans le forfait de la part fixe :

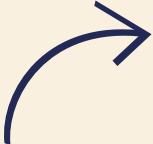
	Ordures ménagères	Emballages / papiers	Déchèteries
Bacs	12 levées / an	12 levées / an	Le nombre de passages sera déterminé courant 2026.
Bornes à déchets	30 dépôts / an	60 dépôts / an	

Comment ça fonctionne ?

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7



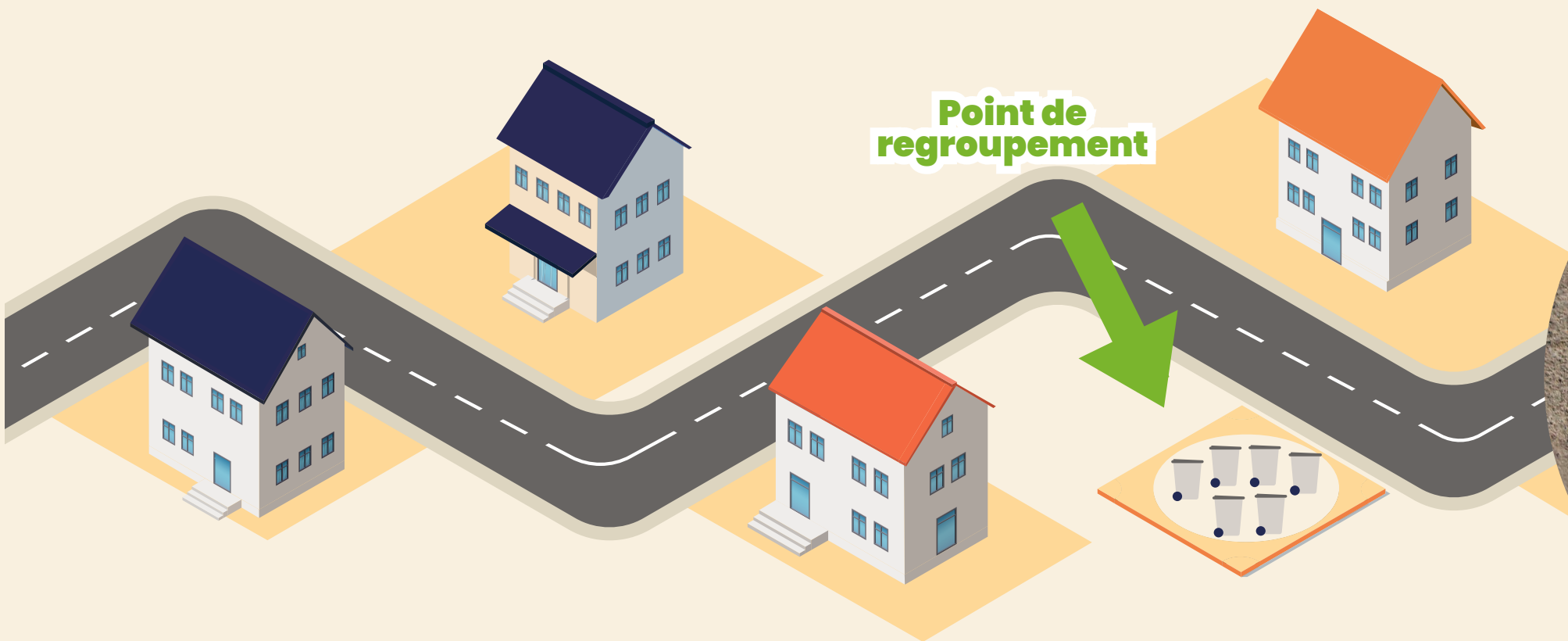
Le choix du volume des bacs

 **Pas d'obligations , il s'agit
uniquement de préconisations !**

Nombre de personnes	1 pers.	2 à 3 pers.	3 à 4 pers.	4 à 5 pers.	+ de 5 pers.
Bac gris 	80 litres	120 litres	180 litres	240 litres	360 litres
Bac jaune 	120 litres		240 litres		360 litres

Comment ça fonctionne ?

1 2 3 4 5 6 7



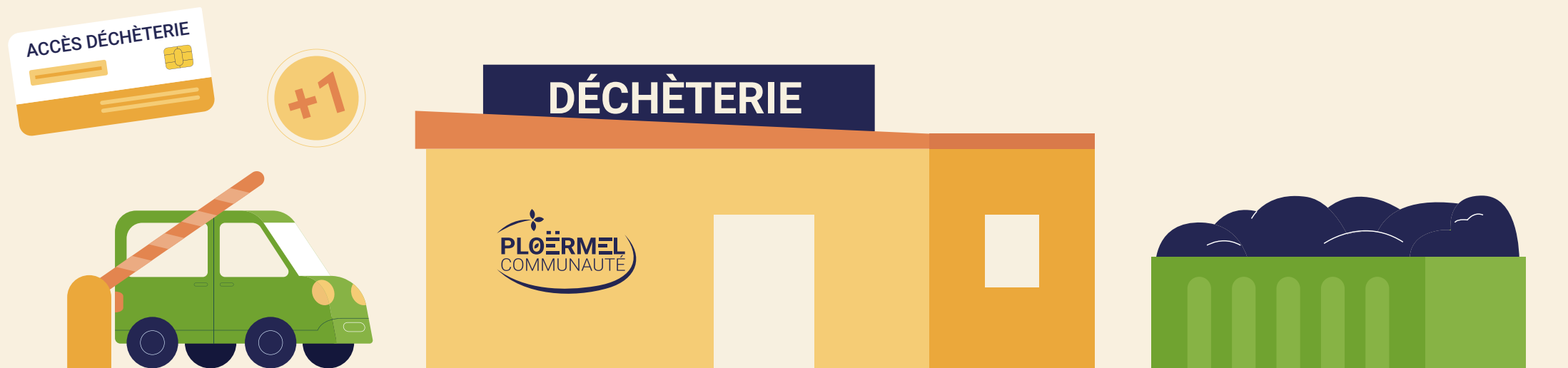
Comment ça fonctionne ?

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7



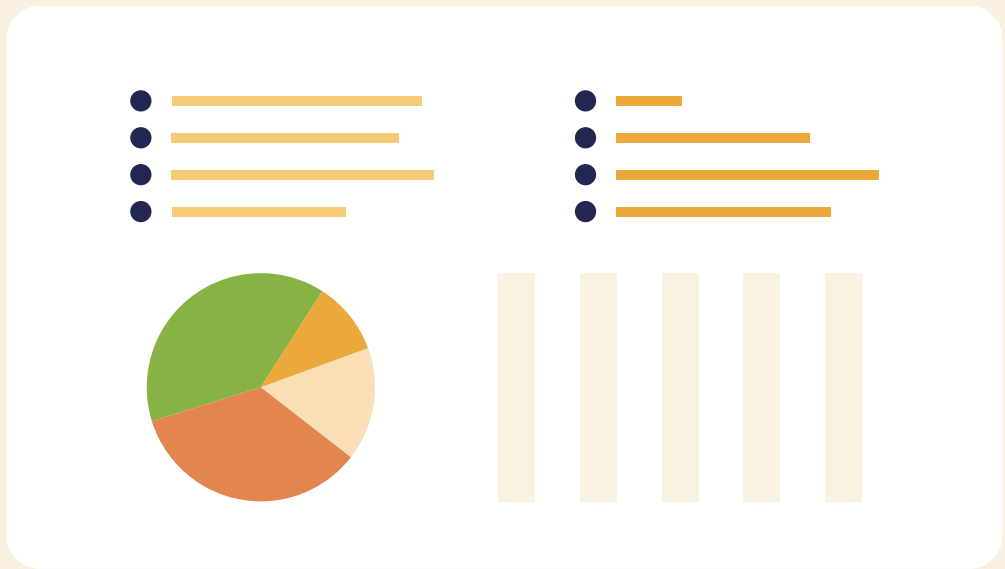
Comment ça fonctionne ?

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7



Comment ça fonctionne ?

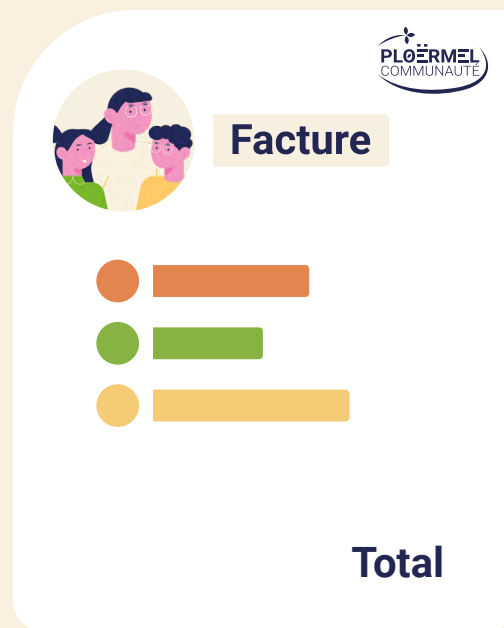
- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7



Comment ça fonctionne ?

A login and registration form for "écocito". At the top is the "écocito" logo with "USAGER" in red. Below the logo is a paragraph: "Ecocito™ vous permet de suivre votre production de déchets et de communiquer avec la collectivité chargée de les collecter." There are two sections: "ACCÉDER À MON COMPTE" and "PAS ENCORE DE COMPTE ?". The first section has fields for "Email" and "Mot de passe", a "Maintenir la connexion" checkbox (set to "Non"), a blue "CONNEXION" button, and a link "J'ai oublié mon mot de passe". The second section has a green button "OUVRIR UN COMPTE ECOCITO™ MAINTENANT". At the bottom is small text: "2025 - ECOCITO | Version 5.2.0.40910 | Ecocito_IN_0".

Comment ça fonctionne ?



Comment ça fonctionne ?

**Centres-villes historiques de
Ploërmel et Josselin**



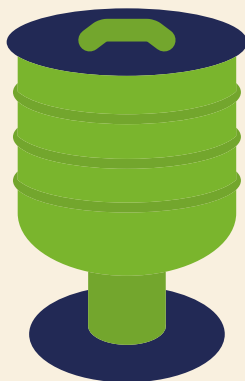
Les outils proposés par Ploërmel

pour vous accompagner

Composteur



Lombricomposteur



Bornes à déchets alimentaires



Stop pub



Couches lavables



Les outils proposés par Ploërmel

pour vous accompagner

Kit d'information et de bonnes pratiques



En option :



Les outils proposés par Ploërmel

pour vous accompagner

Des adhésifs pour vos bacs

LES ORDURES MÉNAGÈRES



Ce qu'il reste après avoir trié :

Couches, protections hygiéniques, lingettes, cotons, cotons tiges, litière, sac d'aspirateur, petits objets, vaisselle cassée...



Pensez au compostage pour vos déchets alimentaires !

LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS



Emballages en *plastique*



Emballages en *métal*



Emballages en *carton*



Gros cartons interdits !
À déposer en déchèterie !

Papiers



NON
BROYÉS



Adoptez les bons réflexes :

- Videz vos emballages mais ne les lavez pas
- Séparez-les les uns des autres
- Déposez-les en vrac, pas en sac



ADRESSE

Pour toute demande :

Services Prévention et Gestion des Déchets
dechets@ploermelcommunaute.bzh / Tél. 02 97 73 20 96
ploermelcommunaute.bzh



Bac à sortir la veille au soir
Couvercle totalement fermé
Ne rien déposer au pied du bac



Les outils proposés par Ploërmel

pour vous accompagner

Un site complet et actualisé



PAGES

La Redevance Déchets

Bientôt mise en place, la Redevance Déchets implique plusieurs nouveautés : de nouveaux équipements pour jeter vos déchets, une réorganisation de la collecte et un nouveau...



PAGES

12 astuces pour moins jeter

Compostage, couches lavables, stop-pub, achat en vrac... Ploërmel Communauté vous accompagne dans la réduction de vos déchets en vous proposant 12 actions à tester et à...



PAGE

Vos consignes de tri

Comme il n'est pas toujours simple de s'y retrouver, Ploërmel Communauté vous offre un guide complet pour savoir où jeter quoi. Ensemble, trions pour favoriser le...



PAGE

La collecte de vos déchets

Consultez votre calendrier de collecte ou trouvez une borne près de chez vous, sur le territoire de Ploërmel Communauté.



PAGES

Vos déchèteries

Horaires d'ouverture, conditions d'accès, Pass Déchet... Retrouvez ici toutes les informations concernant les déchèteries de Ploërmel et de Guillac.



PAGE

Vos démarches en ligne

Déclaration de changement de situation, demande de bacs, de composteur ou d'animations... Retrouvez ici l'ensemble des démarches en ligne en lien avec vos déchets à Ploërmel...

Des vidéos

LA REDEVANCE DÉCHETS

POURQUOI ? POUR QUI ? QUAND ?



COMMENT RÉDUIRE SES DÉCHETS ?

DES GESTES CONCRETS POUR AGIR À SON ÉCHELLE



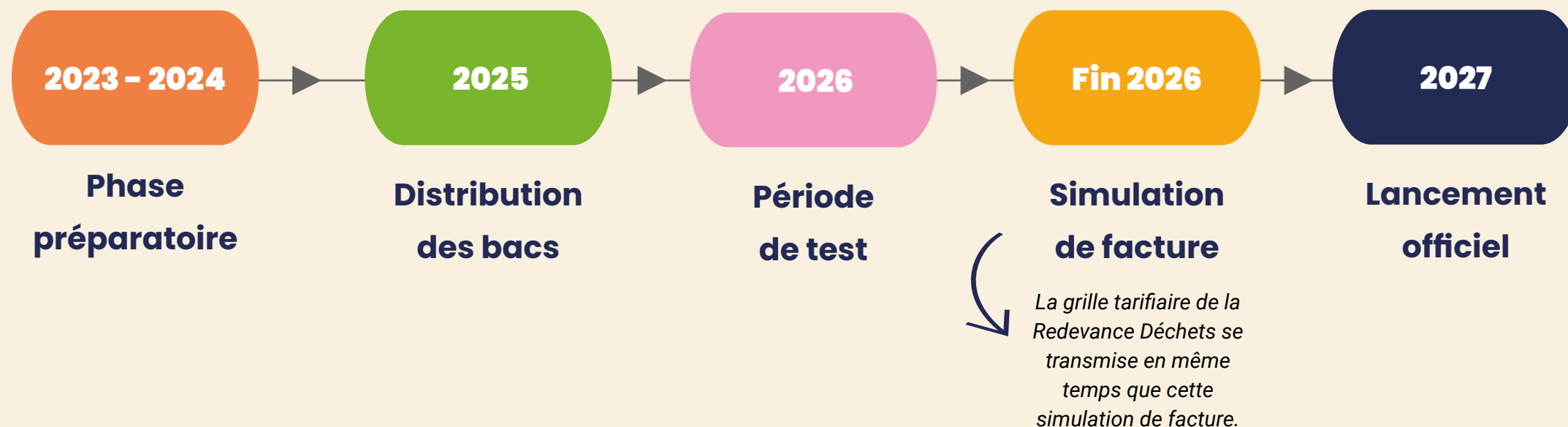
LA REDEVANCE DÉCHETS

COMMENT ÇA FONCTIONNE CONCRÈTEMENT ?

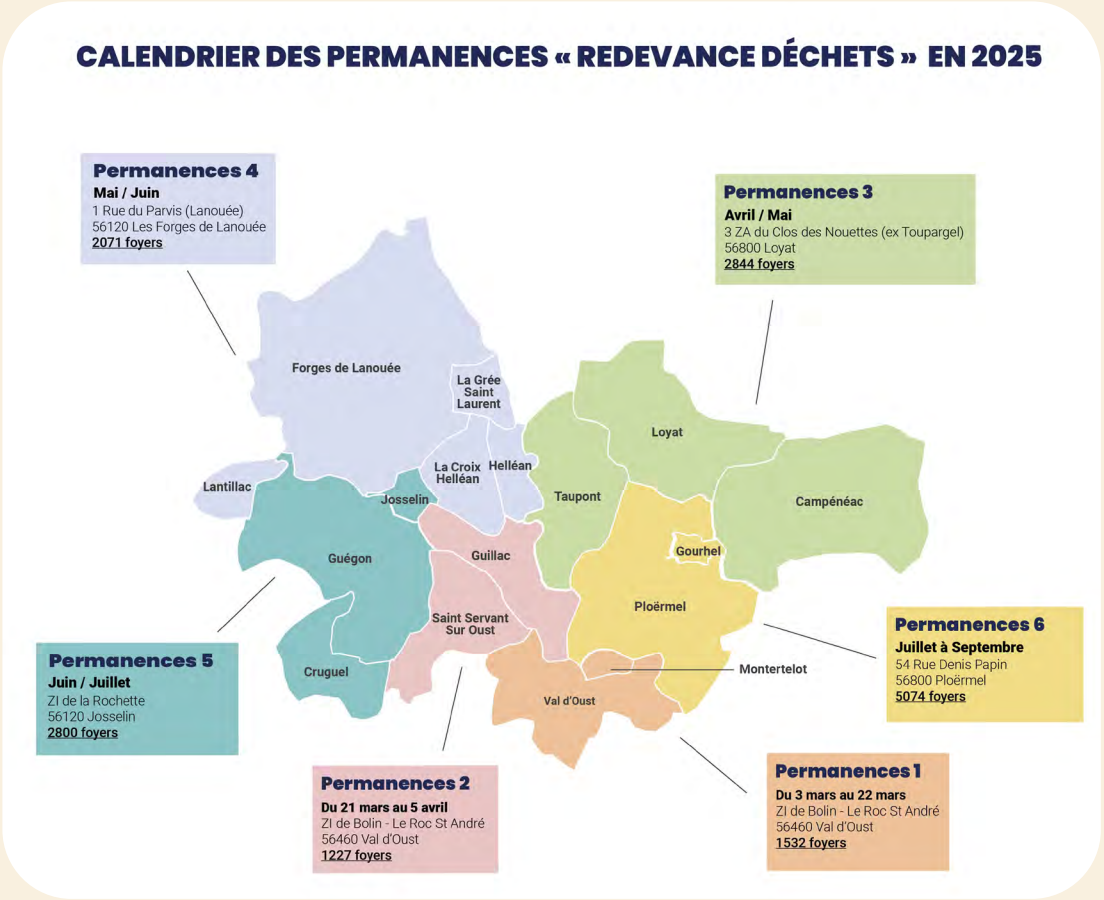


Les étapes de mise en place

**À chaque étape,
vous serez
informés !**



L'organisation des permanences



L'organisation des permanences



CONVOCATION

aux permanences organisées dans le cadre du lancement de la Redevance Déchets

Madame, Monsieur,

La Redevance Déchets va être mise en place sur votre commune. Cela implique plusieurs changements : de nouveaux équipements pour gérer vos déchets, une réorganisation de la collecte et un nouveau mode de facturation.

Du lundi 3 au samedi 22 mars 2025, des permanences sont organisées pour vous expliquer ce nouveau fonctionnement, vous recenser et vous remettre :

- Un bac gris puçé
- Un bac jaune puçé
- Une carte déchetterie puçée

Permanences réservées aux habitants du Val d'Oust et de Montetelot

Du lundi 3 mars au samedi 22 mars 2025

HORAIRE :

Lundi	10h00 - 18h30
Mardi	10h00 - 18h30
Vendredi	10h00 - 18h30
Samedi	10h00 - 17h00

ADRESSE :

Zone Industrielle de Bolin - 56460 Val d'Oust

1 Chez moi, je remplis la fiche de renseignements jointe à ce courrier. Je veille à l'exactitude des informations que je fournis.

2 Je rassemble les documents suivants :

- Formulaire de renseignements rempli
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'eau ou d'électricité)
- Pièce d'identité (carte d'identité ou passeport)

3 Je me rends à l'une des permanences :

- Muni des documents demandés
- En journée et en semaine afin de limiter les pics de fréquentation du soir et du samedi
- En voiture, sans passagers à l'arrière, afin de baisser mes sièges pour charger mes bacs

4 Après avoir été recensé et sensibilisé, je récupère gratuitement mes bacs et ma carte Déchets. Les deux bacs rentrent aisément dans une petite voiture si les sièges arrière sont baissés.

Stéphane Rouault,
Vice Président en charge de l'Environnement

Vous êtes un professionnel ?

- Votre lieu de travail est également votre lieu d'habitation ? RDV directement aux permanences (Lx, As, maternelle).
- Votre lieu de travail n'est pas votre lieu d'habitation ? Ne vous déplacez pas aux permanences. Recensez votre entreprise via notre formulaire en ligne avant le 3 mars 2025 et nous vous recontacterons rapidement.

Lien du formulaire pour recenser votre entreprise : www.ploermelcommunaute.bzh/redevance-pros

On agit On réduit

SERVICE PRÉVENTION ET GESTION DES DÉCHETS
02 97 73 20 96 • dechets@ploermelcommunaute.bzh
ploermelcommunaute.bzh/dechets



FORMULAIRE DE RENSEIGNEMENTS REDEVANCE DÉCHETS

PARTICULIERS

IMPORTANT !

- À remplir chez soi et à présenter lors des permanences avec les justificatifs demandés (voir courrier joint)
- À compléter en LETTRES CAPITALES et à l'encre bleue ou noire
- Remplir un formulaire par logement

IDENTITÉ DU DÉCLARANT

VOUS :	☐ Madame ☐ Monsieur	CONJOINT(E) :	☐ Madame ☐ Monsieur
Nom :		Nom :	
Prénom :		Prénom :	
Date de naissance :		Date de naissance :	
Lieu de naissance :		Lieu de naissance :	
N° de téléphone :		N° de téléphone :	
E-mail :		E-mail :	

ADRESSE DU LOGEMENT CONCERNÉ PAR L'ATTRIBUTION DES BACS ET DE LA CARTE DÉCHETS

Adresse ligne 1 :

Adresse ligne 2 et 3 :

Code Postal : Commune :

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LE LOGEMENT

Date d'entrée dans le logement :

Le logement est : ☐ Votre résidence principale ☐ Votre résidence secondaire ☐ Autre (précisez) :

Vous en êtes : ☐ Le propriétaire ☐ Le locataire ☐ Autre (précisez) :

Nombre d'occupants : (enfants compris)

Est-il également votre lieu de travail ? ☐ Oui ☐ Non Si oui, précisez votre activité :

VOUS ÊTES LOCATAIRE DE VOTRE LOGEMENT ?

Si et seulement si vous êtes locataire, remplissez ces informations concernant le gestionnaire de votre logement :

Type de gestionnaire ☐ Propriétaire ☐ Agence ☐ Autre (précisez) :

Nom gestionnaire :		Adresse ligne 1 :	
Prénom gestionnaire :		Adresse ligne 2 :	
Ou Raison sociale :		Adresse ligne 3 :	
N° de téléphone :		Code postal :	
E-mail :		Commune :	

Veillez compléter le verso de la page

Des exemplaires supplémentaires seront disponibles lors des permanences.

L'organisation des permanences

**Du 3 au
22 mars
2025**



Adresse :

Zone industrielle de Bolin - Le Roc-Saint-André
56460 Val d'Oust

Horaires :

Lundi : 10h - 18h30 / Mercredi : 10h - 18h30
Vendredi : 10h - 18h30 / Samedi : 10h - 17h

Documents obligatoires :

- Formulaire de renseignements rempli
- Justificatif de domicile (*facture eau / elec. - 3 mois*)
- Pièce d'identité (*CNI / Passeport*)

Merci de vous rendre aux permanences :

- En semaine et en soirée si possible
- Véhiculés, sans passager à l'arrière

L'organisation des permanences

1

**Je choisis le
volume de
mes bacs**

2

**Je suis
sensibilisé
au tri et à la
réduction**

3

**Je me fais
recenser**

4

**Je récupère
mes bacs**
(et mon composteur)

L'organisation des permanences

Réunion publique réservée aux habitants du Val d'Oust et de Montertelot

Mercredi 5 mars, à 19h

Salle Val Chevrier
34 rue du Val Chevrier
Le Roc Saint André
56460 Val d'Oust

Point abordés : Présentation de la future Redevance Déchets, des changements de collecte et des permanences pour récupérer les nouveaux bacs.



À vos questions !





SERVICE PRÉVENTION ET GESTION DES DÉCHETS

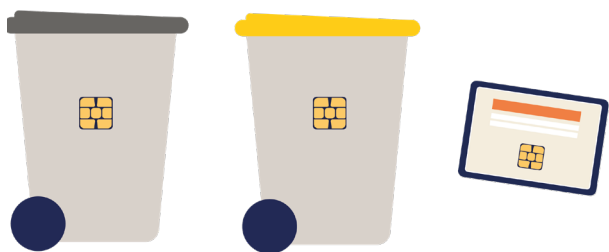
-  2, rue du Grand Dérangement - 56800 Ploërmel
-  02 97 73 20 96
-  dechets@ploermelcommunaute.bzh

www.ploermelcommunaute.bzh/dechets



**Les diapos qui suivent ont vocation à être utilisées
pour répondre à d'éventuelles questions.**

Les équipements des logements collectifs



- ▶ un bac gris individuel, pucé
- ▶ un bac jaune individuel, pucé
- ▶ une carte d'accès aux déchèteries, pucée

ou



- ▶ un bac gris collectif, pucé
- ▶ un bac jaune collectif, pucé
- ▶ Par habitant : une carte d'accès aux déchèteries, pucée

**Facture envoyée au
gestionnaire du bien**

2. Maîtriser les coûts du service



ORDURES MÉNAGÈRES

Dépenses

1 462 000 €

Recettes

22 000 €



EMBAGALLES / PAPIERS

Dépenses

1 311 000 €

Recettes

922 000 €



VERRE

Dépenses

94 000 €

Recettes

79 000 €



DÉCHÈTERIES

Dépenses

1 619 000 €

Recettes

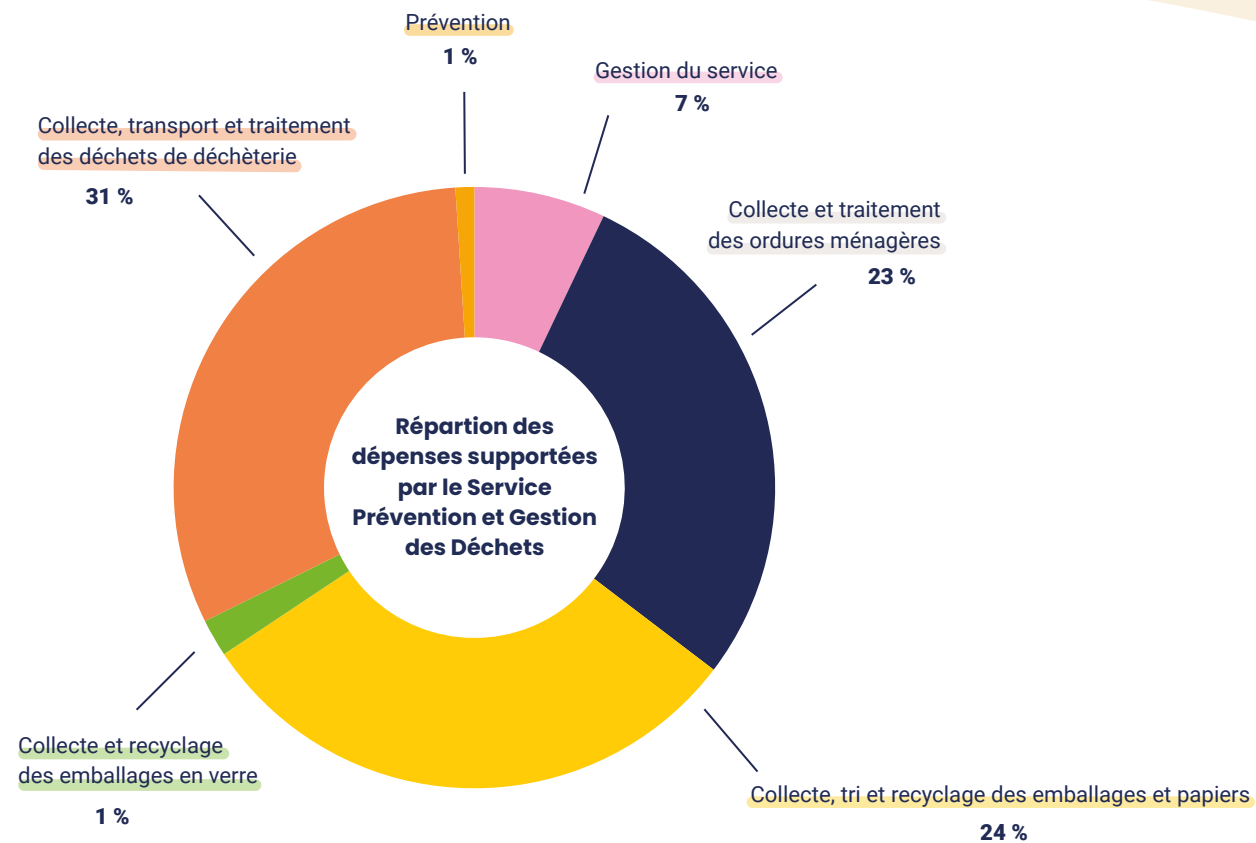
171 000 €

Reste à financer par les usagers :

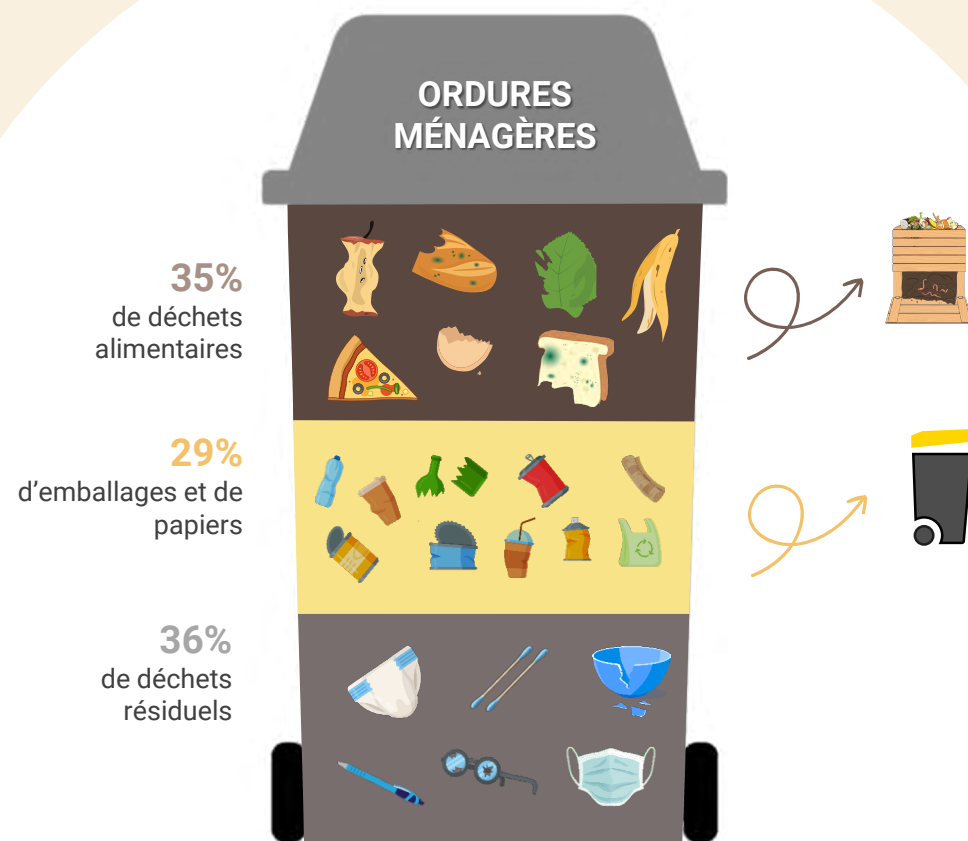
Total des dépenses – total des recettes

4 486 000 € - 1 194 000 € = **3 292 000 €**

Que finance la Redevance Déchets ?



Le contenu des ordures ménagères



Les déchets de déchèterie

